

Formation Initiateur de Club

1^{er} Niveau de la filière fédérale

DATES : les 1er et 8 octobre 2023 à Bois-Colombes

COUT : 150 €

- ⇒ comprend les frais pédagogiques et administratifs des 2 jours de formation
- ⇒ les repas du midi restent à votre charge mais seront pris obligatoirement avec le formateur pour les mineurs.

CONDITIONS D'INSCRIPTION / PRE-REQUIS :

- **Etre licencié traditionnel FFTT.**
- **Être minimum Cadet 1^{ère} année**

VOLUME HORAIRE : 21 heures découpées de la façon suivante

- 14 h de formation sur 2 fois 1 journée
- 4 h de Formation Ouverte A Distance (FOAD)
- 3h en situation pédagogique à faire dans votre club obligatoirement

OBJECTIFS :

Etre capable :

- D'organiser l'accueil des différents publics dans son club,
- De prendre en main un groupe dans une séance prédéfinie,
- D'appréhender les bases du jeu

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ET D'ENCADREMENT :

- Documents supports, diaporama, travaux en groupes, études de cas et mise en situation en salle.
Alternance Théorie / pratique en salle de TT
- Formateur : Ludovic JAUMOTTE, Conseiller Technique Départemental

MODALITES DE VALIDATION :

Présence complète aux 2 journées de formation (théorie + pratique) + effectuer les 4h de FOAD + validation des 3 heures en situation pédagogique par une attestation du Président du club dans lequel les heures ont été réalisées.

⇒ Délivrance du diplôme Initiateur de Club par la Ligue IDF TT par mail après envoi des résultats

Ce diplôme est un pré requis obligatoire dans le parcours de filière fédérale pour le grade suivant d'Animateur Fédéral

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : le 18/09/2023

Contenu de la formation Initiateur de Club

Organiser l'accueil du public en sécurité (accueillir, renseigner, orienter) :

- Caractéristiques des publics débutants
- Connaître les services proposés par son club

Adopter une posture d'éducateur :

- Connaître les attitudes éducatives et citoyennes
- Connaître les conditions de pratique en sécurité

Gérer le déroulement d'une séance :

- Intérêt et caractéristiques d'un échauffement
- Les différents temps possibles d'une séance

Animer une séance :

- Motiver, donner envie de pratiquer (attitude dynamique)
- Les différentes formes de communication

Faire jouer :

- Logique interne de l'activité:
 - . le duel (le jeu en mouvement, les différentes façons de marquer le point, paramètres de la balle)
 - . sensibilisation aux actions sur la balle (trajectoires produites, résultat sur la raquette adverse)
 - . Les raquettes et les prises de raquette, le CD et le RV
- Histoire et règles du jeu (FOAD)

3 h en situation pédagogique.

=> L'objectif de ces 3 heures est de mettre en pratique sur le terrain les thèmes abordés en formation.

Conditions de réalisation => Depuis la modification en Juillet 2018 de la filière fédérale, 3 heures en situation pédagogique (stage pratique) sont à effectuer à la suite de votre 1er jour de formation ET AVANT le 2ème jour dans votre/un club de tennis de table.

Vous êtes responsable de l'organisation de vos 3 heures de stage pratique : il serait préférable que vous puissiez être sous la responsabilité d'une personne majeure et titulaire d'un diplôme d'entraîneur ou avec de l'expérience dans l'animation. Ces heures en situation pédagogique peuvent se faire au sein de votre association, ou d'une autre structure support.

L'intérêt de cette 1^{ère} approche sur le terrain est que vous essayez de mettre en pratique les thèmes abordés en 1^{ère} journée de formation (ou au moins une observation active (avec production de questions/remarques) et que vous puissiez échanger avec le formateur sur vos impressions et vos difficultés rencontrées en début de 2^{ème} journée de formation.

Suite à l'encadrement de vos 3 heures, vous devez **impérativement envoyer votre attestation avant le 20 octobre 2023.**

=> **l'attestation du Président du club**, dans lequel vous avez effectué vos heures, dûment **datée, tamponnée et signée**

En cas de non réalisation de ces 3 heures en situation pédagogique, votre diplôme ne sera pas validé.

Il faut donc **prévoir et programmer, avant de vous inscrire à la formation, le lieu, les horaires et l'éventuelle personne qui vous accompagnera** et prévenir le Président du club afin **d'anticiper la difficulté à obtenir l'attestation** en temps et en heure.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Initiateur de Club
Des 01/10 et 08/10/2023

CLUB : N° CLUB :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél.Portable :

Adresse E-Mail (en majuscule) :

Date de Naissance : Lieu de Naissance :

N°Licence : Classement actuel :

STATUT :

Salarié (fonction) :

Bénévole (fonction) :

Je souhaite m'inscrire à la formation Initiateur de club.

FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Autofinancement : Je joins à cette feuille un chèque de **150 €** libellé à l'ordre de « CDTT 92 ».

Formation est prise en charge par l'employeur ou l'association support

NOM de l'association / employeur :

Adresse mail du responsable :

Demande de prise en charge par un OPCO (joindre le contrat de prestation ou l'accord écrit)

Autre (Pôle Emploi ...)

Les documents listés ci-dessous :

- Feuille d'inscription
- Autorisation parentale **obligatoire pour les mineurs**
- Règlement financier

sont à renvoyer au C.D.T.T. 92 - 1 Rue de la Poterie - 93200 SAINT-DENIS avant le 18 Septembre 2023

Date :

Signature du stagiaire (et parents si mineur) :

☛ Merci de bien vouloir cocher la case suivante, si vous refusez d'être pris en photo et diffuser sur le site ou tout autre support visuel



AUTORISATION PARENTALE

Pour les moins de 18 ans

Je soussigné(e), M.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Père, Mère, déclare autoriser mon enfant (NOM, Prénom)

à suivre la formation Initiateur de Club les _____ à _____ et _____ à _____ et avoir bien pris connaissance qu'en cas d'urgence, mon fils – ma fille ⁽¹⁾ sera orienté(e) et transporté(e) par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par le responsable du stage. C'est le médecin du SAMU et/ou le médecin ou chirurgien hospitalier qui prendront en urgence, conformément à la loi, la décision, en fonction de l'état de santé de l'enfant, si l'autorisation éclairée des parents ne peut être obtenue.

A....., le.....

Faire précéder la signature
de la mention "lu et approuvé"

Signature :



N° de téléphone des parents : Dom : Travail : Port :

Autre personne à prévenir en cas d'urgence + téléphone :

N° de Sécurité Sociale du père ou de la mère :

Groupe sanguin :

Allergies à certains médicaments :

Allergies Alimentaires :

Remarques particulières :

.....

Votre enfant suit-il un traitement médical à moyen ou long terme ? Oui Non

Si oui, merci d'indiquer précisément les noms des médicaments pris afin d'éviter, en cas d'hospitalisation d'urgence, l'interaction de médicaments :

.....